N° d'épreuve FFM	288
Moto-Club	Moto-Club Privadois
N° d'affiliation	C0729
Date	31/03 & 01/04/2018
Lieu	PRIVAS 07
Organisateur technique	Christian Miaille
E-mail	christian.miaille@gmail.com
Téléphone	06 09 83 12 12

16 JAN. 2018

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CDF ENDURO

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Paul MEILLER	Licence : 039585
Directeur de course adjoint	Patrick DAVID	Licence : 007 926
Délégué FFM (Président du Jury)	Jean Pierre IPUY	Licence : 025 210
Membre du Jury	Daniel LHERMET	Licence : 015 722
Membre du Jury	Bruno MUSELLI	Licence : 275 971
Commissaire technique responsable	Jean-Michel DEPOIT	Licence : 008 491
Responsable du chronométrage	Eric LAMBALLE	Licence : 181 566

Article 3 Horaires Prévisionnels*

Contrôles Administratifs : 30 mars - 13h30 à 17h3

Contrôles Techniques : 30 mars - 13h45 à 18H00

Remise des prix : 30/03 & 1/04 à 17h30

Départ : 8h00

Arrivée : à partir de 14h40

Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.

Article 4 Catégories & Engagements

➲ **Championnat de France**
- ★ Elite E1
- ★ Elite E2
- ★ Elite E3
- ★ National E1
- ★ National E2
- ★ National E3
- ★ Juniors E1[1]
- ★ Juniors E2[1]
- ★ Juniors E3[1]
- ★ Espoirs 125cc 2T[2]
- ★ Féminines[3]

➲ **Trophée de France**
- ★ Néo-Elite
- ★ Vétérans[4]
- ★ Super-Vétérans[5]

➲ **Championnat des constructeurs**

➲ **Challenge Team National**

1 Open issu des classes E1, E2 et E3 ; moins de 23 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
2 Moins de 20 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
3 Open issu des classes E1, E2 et E3
4 37 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
5 47 ans au 1er janvier de l'année du Championnat

Pour rappel :

E1 : de 100 à 125cc 2T et de 175 à 250cc 4T
E2 : de 126 à 250cc 2T et de 290 à 450cc 4T
E3 : de 290 à 500cc 2T et de 475 à 650cc 4T

En cas de changement de catégorie et/ou de classe à la dernière épreuve, le pilote n'apparaîtra pas dans le classement de sa nouvelle catégorie. Les points qu'auraient pu marquer ce pilote seront réattribués aux pilotes suivants.

Article 5 Contrôles Administratifs et Techniques

Parc fermé :

Le Moto-Club prévoit-il un parc fermé ? ■ oui ☐ non

Si oui, une fois le contrôle technique terminé, le pilote devra pousser sa machine immédiatement au parc fermé, munie du transpondeur correspondant à son numéro de course. Il devra, par ailleurs, équiper sa machine, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé (chaîne cadenassée, bloc-disque ou U de classe SRA) et quitter immédiatement le parc sans la bâcher an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son permis de conduire, l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule. Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque, système antivol). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 6 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 7 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Yann LEVEQUE**

Nombre de secouristes **10**

Nombre d'ambulance(s) **4**

Hôpital le plus proche ..... **CHVA Privas**

Temps de trajet (en min) **15**

Article 8 Le site de pratique

Caractéristiques :

Longueur de la boucle ---------- **74**

Distance Journalière ------- **222**

Nombre de Contrôles Horaires-------- **2**

Contrôles de Passage ------ **4**

Nombre de spéciale(s) :

- De type Banderolée (MX)--------- **2** — Longueur(s) ---------- **8 Km**
- De type Enduro (en ligne) --------- **1** — Longueur(s) ---------- **4**
- De type X-Trem ---------- **0** — Longueur(s) ----------

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ? ☐ oui ■ non

Les Spéciales sont-elles chronométrées dès le premier tour ? ■ oui ☐ non

Les parcours de liaison empruntent-t-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? ■ oui ☐ non

Capacité Moto : 400
(7 par kilomètre maximum)

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date :	Date : 02/02/2018	Date : 20/03/2018
		Numéro : 18/0286

LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL :04 75 55 22 50

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00